



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf juin à 19h15

Le Conseil Municipal de Réotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT Maire.

Présents : Marcel CANNAT, Michel MOURONT, Roland MARSEILLE, Marc CASTELLACCI, Michel COLLOMB, Mariette PIOVESAN, Dominique COLLOMB, Hervé CASTILLO, Joël GAUTHIER, Antoine GRAZIANO (est arrivé à 19h30)

Excusé : Damien GANDELLI

Secrétaire de séance : Michel MOURONT

Ordre du jour :

1°) **Délibération n° 2024-025** : Approbation rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 26 mars 2024

2°) **Délibération n° 2024-026** : Convention de servitudes ENEDIS – Poste situé lieu-dit « L'Arche »

3°) **Délibération n° 2024-027** : Convention de servitudes ENEDIS – Câbles situés lieu-dit « L'Arche »

4°) **Délibération n° 2024-028** : Autorisation de signature acte de vente avec le SYME05 – Cession pour partie de la parcelle C 1450 lieudit « Sur le Serre ».

5°) **Délibération n° 2024-029** : Requalification Aménagements du site de la Fontaine Pétrifiante
Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'aide des Grands Sites.

6°) **Délibération n°2024-30** : Convention occupation temporaire ONF

7°) **Délibération n° 2024-031** : Décisions modificatives budget Général.

8°) **Délibération n° 2024-032** : Décisions modificatives budget Eau

9°) **Délibération n°2024-033** : Aide aux familles pour les forfaits de ski alpin

10°) **Délibération n°2024-034** : Modification des statuts de la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras.

11°) **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 15

Le Compte rendu de la séance du 29 mars 2024 est adopté à l'unanimité

N°	Intitulé de la Délibération	Vote
2024-025	Approbation rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 26 mars 2024	Approuvée à l'unanimité 9 votants : 9 pour
2024-026	Convention de servitudes ENEDIS – Poste situé lieu-dit « L'Arche »	Approuvée à l'unanimité 10 votants : 10 pour
2024-027	Convention de servitudes ENEDIS – Câbles situés lieu-dit « L'Arche »	Approuvée à l'unanimité 10 votants : 10 pour

2024-028	Autorisation de signature acte de vente avec le SYME05 – Cession pour partie de la parcelle C 1450 lieudit « Sur le Serre »	Approuvée à l'unanimité 10 votants : 10 pour
2024-029	Requalification Aménagements du site de la Fontaine Pétrifiante Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'aide des Grands Sites.	Approuvée à l'unanimité 10 votants : 10 pour
2024-030	Convention occupation temporaire ONF	Approuvée à l'unanimité 10 votants : 10 pour
2024-031	Décisions modificatives budget Général	Approuvée à l'unanimité 10 votants : 10 pour
2024-032	Décisions modificatives budget Eau	Approuvée à l'unanimité 10 votants : 10 pour
2024-033	Aide aux familles pour les forfaits de ski alpin	Approuvée à l'unanimité 10 votants : 10 pour
2024-034	Modification des statuts de la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras.	Approuvée à l'unanimité 10 votants : 10 pour

- Questions diverses / Echanges -Discussions ouvertes aux conseillers municipaux

Suite aux intempéries de décembre 2023, les routes de alpages sont endommagées, il convient d'entreprendre la remise en état de celles-ci.

Les dossiers de demande de subvention sont déposés auprès de l'Etat, mais à ce jour pas d'information supplémentaire sur le reste à charge 0% pour les communes.

Il convient d'engager les travaux de réfection de la voirie au Fournet le plus rapidement possible car la voie est en mauvais état suite aux intempéries : accord pour que l'entreprise Queyras TP débute les travaux de sécurisation.

Suite à la venue de madame Marie-Pierre MICHAUD – RTM – il s'avère indispensable de prévoir une nouvelle visite sur site pour que les services de RTM soient en mesure de faire une proposition de travaux pour sécuriser le lieu-dit de Pinfol.

Echange les « Casses » la SCP POTIN est venue sur site pour faire un relevé et proposer un échange avec les Consorts Bonnabel.

Festivités : Fête de la musique 21 juin - Bal des pompiers 14 juillet – Tour de France 2024, le vendredi 19 juillet le TDF traversera le village de Réotier – Saint Laurent : monsieur le Maire remercie toutes les associations et personnes qui s'investissent, donnent de leur temps pour la préparation de ces événements.

Point de collecte aux Casses : maintien du point de collecte

Convention stérilisation des chats errants / Subvention Refuge One love : avis des élus : sans suite

Microcentrale : abandon du projet à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 00